

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 9 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 13 Votants : 17

Présents : BENITO Patricia ; DONEYS Jean-Luc ; CHEVALIER Cécile ; POUGET Alain ; TEISSEDRE Janine ; GALERY Jacques ; BADUEL Patrick ; BARDY Daniel ; DELOM Florence ; MURAT Frédéric ; RAYNAL Géraud ; VABRE Fabien, PORTERO Séverine

Absents : BOUTONNET Sabine (procuration à DONEYS Jean-Luc) ; PENA-AUBERT Christelle (procuration à Patricia BENITO), MARCENAC Cécile (procuration à Cécile CHEVALIER), LEGOUT Cécile (procuration à POUGET Alain).

L'an deux-mille vingt-deux, le 9 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 3 novembre 2022, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : CHEVALIER Cécile

N° 2022 – 066 Objet : Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie-secours

La loi Matras du 25 novembre 2021, le décret n° 2022-1091 du 29 juillet créé « les conseillers municipaux correspondants incendie-secours ».

Leur mission :

- Participer à l'élaboration et à la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du SDIS
- Concourir à la mise œuvre des actions relatives à l'information et la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde
- Concourir à la mise en œuvre des obligations de planification et d'information préventives
- Concourir à la définition et à la gestion extérieure contre l'incendie.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

- Nomme Monsieur DONEYS Jean-Luc correspondant incendie-secours

Après délibération, la proposition est adoptée par 17 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 14/11/2022 sur le site internet de la commune www.saint-paul-des-landes.fr, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 10/11/2022 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER

